GAUDREVILLE LA RIVIERE

Commune de GAUDREVILLE-LA-RIVIÈRE (Eure)

PROCÈS VERBAL
Compte-rendu de réunion ordinaire du Conseil Municipal

Séance du 24 septembre 2026
(Convocation du 15 septembre 2026)

Membres en exercice : 10	**Présents : 6**
Votants : 8	

Le **vingt-quatre septembre deux mille vingt-six** à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Ghislain HOMO, le Maire.

Présents : M. Ghislain HOMO, maire, Mme Françoise DUVRAC adjointe, Mmes Aïda BISSON, Marion ROBERT, Mrs Franck CROMER, Erwan SOULACROUP

M. Grégoire BATAILLE donne son pouvoir à M. Franck CROMER
Mme Elise BUISSON donne son pouvoir à M. Ghislain HOMO

Absents : Mme Marie-France VERGONJANNE, M. Fabien LEFEBVRE

Le procès-verbal du 05 juin a été validé.

****

M. Le Maire tient à remercier le Comité des Fêtes pour l'organisation de la foire à tout du 20 septembre.

1 – CONTRAT A PRÊT D'USAGE

M. Le Maire rappelle que M. Fabien LEFEBVRE a déjà un contrat à prêt d'usage pour le terrain situé à côté du cimetière. M. Le Maire propose que le terrain Rue des Haisettes soit mis sous contrat également. M. Franck CROMER souligne le fait qu'il n'y aura plus de jachère. M. Erwan SOULACROUP fait remarquer qu'il y a beaucoup de marcheurs et que l'espace sera moins joli, il demande s'il ne serait pas possible de semer des fleurs dans l'espace herbacé. Mme Françoise DUVRAC suggère de planter une jachère les printemps pluvieux. M. Le Maire fait remarquer que nous allons sur des années de plus en plus chaudes avec des étés très secs. M. Le Maire demandera à Fabien LEFEBVRE s'il est possible de garder une bande de terrain pour la jachère fleurie.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote à l'unanimité des présents et des représentés, pour le contrat à prêt d'usage pour Mr Fabien LEFEVBRE avec le maintien des cormiers et l'entretien de la haie qui longe la rivière.

2 – DEVIS RÉSERVE INCENDIE

M. Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de continuer la couverture incendie et qu'il serait judicieux d'installer une réserve aux Boscherons, au niveau du 1er abri de bus.
Un devis a été réalisé par la société BLANQUET PAYSAGE, pour un montant de 21 024.00 € comprenant un forfait terrassement pour la pose d'une réserve à incendie, la fourniture et la pose de la réserve ainsi que la remise en état des lieux. L'autre devis concerne la société VEOLIA pour la réalisation du branchement ainsi que différentes fournitures.
Une documentation sur une poche à incendie est aussi présentée.

Mme Aïda BISSON demande s'il est possible de mettre une poche à incendie, ce qui coûterait moins cher. M. Ghislain HOMO répond qu'à son point de vue cette proposition est moins esthétique. M. Franck CROMER et Mme Françoise DUVRAC demandent qu'un devis pour une poche souple soit réalisé. Le Conseil Municipal, à sa majorité, aurait une préférence pour la poche souple. Une demande au département concernant le coût d'une poche souple sera faite. Ce sujet fera l'objet d'un prochain Conseil Municipal.

3 – POINT SIEGE

M. Erwan SOULACROUP informe que le dossier sur les panneaux photovoltaïques avance mais que les analyses n'ont pas encore commencées. Il n'a pas la main sur les courbes de charges, la mairie lui fournira la prochaine facture EDF.

4 – SIVOS

M. Le Maire informe que la prochaine réunion SIVOS aura lieu le 01 octobre. Les travaux de la nouvelle cantine sont terminés. Elle se situe désormais dans la cour de l'école de Glisolles pour les enfants en classes élémentaires.

5 – POINT TRAVAUX

M. Le Maire rappelle la commission travaux début octobre. Seront abordés les points suivants :
- caméra à l'étang
- le pont de la Biocherie
- le Gué
- les réserves incendie
- état des passerelles

6 – ROUTE DE GAUDREVILLE - GLISOLLES

Mme Marion ROBERT demande d'avoir une réflexion sur la limitation de la vitesse sur le tronçon qui relie Glisolles à Gaudreville, notamment dans les virages. Elle souligne que c'est une route partagée, empruntée par les cyclistes et les piétons, et qu'il serait préférable qu'elle soit limitée à 70 km/h. M. Franck CROMER affirme que c'est dangereux pour les piétons.
M. Le Maire fera un courrier qui sera envoyé à M. Le Préfet demandant de passer la limitation de vitesse à 70km/h dans la partie virages.

7 – PRÊT DE L'ÉTANG PENDANT LA CANICULE

M. Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal leur avis au sujet du prêt de l'étang pendant la canicule. En effet, quand un arrêté préfectoral est pris pour l'annulation des manifestations sur des terrains publics, la commune doit-elle annuler les réservations et les évènements ou les maintenir. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité des présents et des représentés que dans ce cas les évènements à l'étang seront annulés.

8 - MUTUELLE

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que le prestataire couvrant la mutuelle santé des agents territoriaux a décidé de rompre son contrat et qu'une délibération devra être prise dans une prochaine séance.

9 – MODERNISATION DU CM

M. Le Maire indique que le projet voté lors d'une précédente séance avance. La télé a été commandée et reçue pour un coût de : 577.99 € TTC comprenant la télé et le bras pour l'installation au mur de celle-ci.
La prochaine étape sera l'achat d'un ordinateur ou d'un iPad.
Par ailleurs M. Franck CROMER informe que le site internet de la commune est en cours.

10 – ÂGE POUR LE REPAS DES SAGES

Madame Françoise DUVRAC expose que la salle de la Mairie de Gaudreville devient trop petite et que la question sur le report de l'âge des prochaines invitations aux repas des sages se pose. Le Conseil Municipal décide de repousser l'âge de 60 à 65 ans. Ce changement ne concerne que les nouveaux entrants.

11 – POINT NOËL

Le passage du Père Noël aura lieu le 11 décembre 2026. Des invitations seront envoyées pour le spectacle et la distribution de cadeaux.

12 – RÉFLEXION FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

M. Le Maire souhaite une réflexion sur la diminution du fleurissement de la commune suite au réchauffement climatique. Les points à étudier sont : le pont, autour de la mairie, jachère fleurie… Ce sujet sera proposé lors d'un prochain conseil municipal.

5 – DIVERS

☞ M. Franck CROMER signale qu'il n'y a pas d'internet au bâtiment communal et c'est gênant lors des manifestations. Il propose de créer un « pont » (internet) afin d'avoir du réseau.
M. Ghislain HOMO n'est pas contre cette idée mais demande qu'il n'y ait pas de coût supplémentaire. M. Franck CROMER répond que cela ne coûtera rien, ce sera relié avec le réseau de la mairie.

☞ Mme Aïda BISSON informe que le banc et la table à l'étang sont abîmés.

☞ M. Erwan SOULACROUP demande quels thèmes seront abordés à la réunion publique du PLUI. M. Le Maire et Mme Françoise DUVRAC répondent que lors des dernières réunions l'environnement, le cadre de vie et la préservation des forêts ont été abordés. Le plan de zonage quant à lui devrait durer 1 an. Cette réunion permettra d'informer le public sur un thème général de ce qui sera proposé au terme de ce projet.

La séance est levée à 20 H 30.

Secrétaire de séance
Françoise DUVRAC

Ghislain HOMO,
Le Maire

MAIRIE DE GAUDREVILLE LA RIVIÈRE
27190